

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2008
Publication : 04/07/2008



Pour le Président du Conseil Général,
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG-2008-3-4-2
Séance du vendredi 27 juin 2008

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITATS DE HAUTE ALSACE

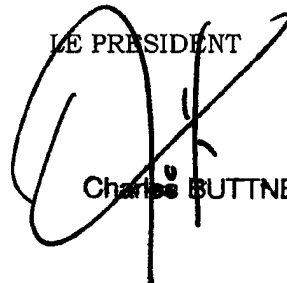
Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le décret n° 2008-566 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des offices publics de l'habitat paru au journal officiel du 19 juin 2008.
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- ❖ Fixe le nombre de sièges au du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace avec voie délibérative à 23 dont 6 conseillers généraux représentant le Département du Haut-Rhin,
- ❖ Autorise le Président du Conseil Général à procéder aux consultations préalables nécessaires à la désignation des autres membres du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace dont la liste nominative sera arrêtée lors d'une délibération ultérieure de la Commission Permanente.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER